

## HENNEBONT

### Étude. Le plan pour sauver le haras

15 octobre 2011

L'incertitude plane toujours sur le devenir du haras. Commandée par le syndicat mixte, une étude préconise des solutions pour aider l'établissement à remonter en selle: développement touristique, culturel, sportif et événementiel...

Il y a quelques mois, la réforme des Haras nationaux a conforté le site de Lamballe (22) au détriment de celui d'Hennebont, et vu l'institution devenir un unique établissement public administratif, en s'associant avec l'École nationale d'équitation de Saumur: l'IFCE, Institut français du cheval et de l'équitation. En Bretagne, l'antenne de l'IFCE est donc basée aux haras de Lamballe. Si certaines activités ont été conservées à Hennebont, le site n'est plus vraiment rythmé par le son des sabots des étalons bretons. Et l'incertitude plane sur son avenir. «D'ici 2014 (\*), on nous a fait comprendre qu'il fallait trouver une autre solution pour remplacer les haras», commente le maire, Gérard Perron. «Le nombre d'agents des haras a déjà nettement diminué. Ils ne sont plus qu'une vingtaine. Et la partie reproduction va disparaître d'ici 2014». Une étude sur l'avenir du site a été demandée par le syndicat mixte du haras



d'Hennebont, qui a la responsabilité du patrimoine du site. Elle a rendu ses conclusions. Plusieurs axes de développement y sont préconisés. Celui d'un maintien des activités, tout d'abord: «Les membres du syndicat mixte souhaitent aujourd'hui conforter l'ensemble des dynamiques (accompagnement des professionnels de la filière équestre, organisation de visites touristiques, spectacles équestres, organisation de concours équestres...)», révèle l'étude, qui va plus loin: «Le projet esquissé par le syndicat mixte prévoit également de faire sortir les chevaux du haras et de s'impliquer davantage dans les dynamiques mises en oeuvre sur le territoire».

#### Rendre le cheval visible

Quatre axes ont été explorés. Le premier, intitulé «axe visibilité et accessibilité», prévoit notamment l'aménagement de panneaux de signalisation. Trente panneaux pourraient jalonner les axes routiers et le centre-ville. Une parcelle agricole, située rue de la Bergerie, pourrait également être acquise afin d'aménager un parking. L'objectif est clair: Hennebont doit devenir la capitale bretonne du cheval. Et pour ce faire, les membres du syndicat préconisent une «prise en compte systématique de la thématique équestre dans le traitement paysager de la ville, que cela soit dans le développement d'une statuaire sur les ronds-points ou des places publiques», mais aussi l'aménagement de sculptures végétales.

#### Pépinière d'entreprises

Également envisagées: une signalétique piétonne, ainsi que l'installation de panneaux reprenant un ensemble d'informations sur l'histoire du haras. «Le développement et le renforcement d'une offre touristique et de loisirs ne permettront pas seuls à faire vivre tout au long de l'année le site», affirme l'étude. La solution: «faire du haras un espace de formation continue en Bretagne», avec notamment la «création d'un manège équestre d'une pépinière d'entreprises» dédiées au cheval. Les 23 ha de site laisse entrevoir de nombreuses possibilités... Les anciens logements de fonction ou une écurie accueilleraient ainsi des PME en développement.

#### Des brigades montées

L'étude veut également «inciter le retour des étalons en ville»: les différents agents des haras seront invités à «assurer leurs montées dans le centre-ville et sur le chemin de halage». Le cheval pourrait véritablement occuper l'espace urbain: l'usage des chevaux bretons est préconisé dans les différents travaux quotidiens pouvant être réalisés par le personnel municipal avec l'entretien d'espaces verts, collectes de déchets, transport hippomobile et même... des brigades montées. Le rapport recommande aussi une réflexion sur «le système de gouvernance du haras», afin d'offrir un interlocuteur unique. Il prévoit donc de modifier les statuts du syndicat mixte. La création d'une halle équestre (avec un manège de 40m

par 80m et une capacité d'assises de 1.500 visiteurs), permettant de développer une programmation événementielle, complète le dispositif de sauvetage. Gérard Perron est confiant: «Les acteurs de cette filière bretonne considèrent que ce haras possède un potentiel important qu'il faut valoriser. On a une chance, quelque chose à faire là.... Les chevaux bretons n'existent que grâce aux haras. On va s'inscrire dans le plan cheval de la Région pour voir comment on peut être aidés». Hennebont a deux ans pour se remettre au galop...

*(\*) Tous les sites restent sous la responsabilité de l'IFCE, au moins jusqu'à 2014.*

Tags : [Economie haras](#)

© Copyright Le Télégramme 2009